

LE MOMENT D'AGIR ?

Un appel à la grève et aux manifestations interprofessionnelles **pour l'abrogation des ordonnances Macron** visant à exploser le Code du Travail est posé pour le jeudi 21 septembre.



Certain.es d'entre vous se posent des questions, non pas sur la nécessité d'agir, mais sur les modalités, notamment sur la grève dès lors notamment que le 12 septembre nous n'étions que 14 % de grévistes et que le 1/30^e indivisible vient fortement pénaliser financièrement celles et ceux qui font le choix de la grève.

Cette question est centrale, car elle interroge aussi notre tactique et savoir à ce moment

précis du mouvement, sur ce qui est le plus utile de faire pour gagner le rapport de force.

Nous savons que les mauvais coups vont s'accumuler (hausse de la CSG (c'est-à-dire baisse conséquente de nos rémunérations), retraites à points, nouvelles attaques contre la Sécurité Sociale...).

Nous connaissons l'objectif (fixé par le patronat) de destruction de ce qu'il reste du modèle social français de solidarité issu de la libération.

Devrons-nous attendre de ne plus rien avoir à perdre du tout pour qu'enfin nous agissions collectivement, toutes et tous ensemble ?

Un autre RDV est déjà programmé le 10 octobre pour l'ensemble de la Fonction Publique. D'autres RDV vont sans doute apparaître sous peu.

Dans ces conditions, le bureau du syndicat CGT Finances Publiques 44 appelle à une participation massive aux manifestations le 21 septembre, quel qu'en soient les modalités : grève, récup', RTT, congés.

LE 21 SEPTEMBRE 2017, NOUS SERONS EN ACTION DANS LA RUE POUR AFFIRMER NOTRE DÉTERMINATION À NE RIEN LÂCHER, ET DIRE NOTRE REFUS DES CONTRE-REFORMES, PORTEUSES DE LA RÉGRESSION SOCIALE QUE CE GOUVERNEMENT VEUT NOUS INFLIGER

**SAINT-NAZAIRE – 10H MAIRIE
CHATEAUBRIANT – 11H MAIRIE
ANCENIS – 11H00 STATION ESSO
NANTES – 14H30 PLACE DU COMMERCE**

RDV pour les nantais.es devant la boutique TAN à 14h30